

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES  
CARRIÈRES ADMINISTRATIVES

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité--Travail--Progrès

93-272 BIL DU 14 JUIN 1993

LE DÉCRET N° 93-272 /MPPRA/DGFP/DGCA/SAV.  
Portant promotion au titre de l'année 1989  
de Certains Inspecteurs des cadres de la  
catégorie A, hiérarchie I des Services  
sociaux (Enseignement) en tête BIENÉ François.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 août 1992 ;

(/u la Loi n°021/69 du 14 Novembre 1969 portant Refonte du  
Statut Général de la Fonction Publique ;  
D.G.B. (/u le décret n° 92/175 du 25 décembre 1992 portant  
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 62/130/AF du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des Fonctionnaires ;  
.....  
(/u le décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le Statut  
Commun des Cadres de l'Enseignement ;  
D.G.C.F. (/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 règlementant  
l'avancement des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962  
fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 92/197 du 25 décembre 1992 portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/198 du 25 décembre 1992 portant organisa-  
tion des intérimaires du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-  
sions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage  
des effets financiers des avancements et des révisions des situations  
administratives ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1990 fixant le règlement  
sur la solde des Fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93-272 /MPPRA/DGFP/DGCA/SAV. du 14 Juin  
1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de  
l'année 1989 de Certains Inspecteurs des CGC des cadres de la catégorie A,  
hiérarchie I, des Services Sociaux (Enseignement) ;

*NF*

ARTICLE 1er.- Sont promus au 9<sup>e</sup> échelon de leur grade indice I820 au titre de l'année 1989, les Inspecteurs des CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent : ACC = NEANT.

- BIENE	François	Pour compter du 4 Juin 1989 ✓	Brazzaville
- DUCAT	Jean Jacques	Pour compter du 4 Juin 1989 ✓	Kouilou
- GNANGOU	Albert	Pour compter du 4 Juin 1989 ✓	Brazzaville
- LINENY	Jean Baptiste	Pour compter du 4 Juin 1989 ✓	Brazzaville
- NKOO	Jean Abel	Pour compter du 4 Juin 1989 ✓	Brazzaville

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 14 Juin 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique  
et des Reformes Administratives

*J. Prosper KOYO*  
Jean Prosper KOYO.-

*Claude Antoine DA COSTA*  
Claude Antoine DA COSTA.-

- AMPLIATIONS.-

- JORPC.....	2	- DREFA KOUILOU... I
- DGFP/DCCA.....	2	- INTERESSES..... 5
- DGFP/BST.....	2	- SGG/BC..... 3./-
- DGB.....	2	
- DGCF.....	2	
- MEFA/CAB.....	1	
- DGEFA/S.....	1	
- DPAA/SP.....	4	
- DPAA/SAA.....	1	
- BEN. FETRASSEIC..	1	
- B/SOLDE.....	2	
- DOSSIERS.....	5	
- DOSSIERS DPAA... 5		
- DREFA/BZV.....	1	